Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212202022-20260522-2026_22_REC-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 mai 2026

Le mardi 19 mai 2026 à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de PLEVIN, en séance publique, sous la Présidence de M. Dominique COGEN, Maire

Etaient présents :

M. COGEN Dominique, Maire

Mme KERFERS Jocelyne, M. HUITOREL Ronan, Mme DEL COLLE Claudie et M. CARIO Eric, Adjoints

M. MONNOT Laurent, M. MARCEL Thierry, Mme RIVOALLAND Mireille, Mme DION Gwénola, Mme EXTIER Sabrina, Mme VÉRON Sandrine, M. DEMEZET Kevin, Mme COLLOBERT Typhen

Absents excusés : M. TAVERNIER Vincent (procuration à J. KERFERS), M. ROBERT Michel (procuration à M. RIVOALLAND),

Secrétaire de séance : M. HUITOREL Ronan

Date de convocation : 07/05/2026
Date de publication : 21/05/2026

Délibération 22/2026 : Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : proposition de liste de personnes
(annule et remplace la délibération du 8 avril 2026)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du maire, président de la commission
- de 6 commissaires titulaires
- de 6 commissaires suppléants

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur des finances publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par délibération du Conseil Municipal (soit 24 personnes).

Monsieur le Maire propose la liste suivante :

- Président de la commission : Dominique COGEN
- Commissaires : DION Gwénola, MARCEL Thierry, ROBERT Michel, COLLOBERT Typhen, VERON Sandrine, DEMEZET Kevin, MONNOT Laurent, CARIO Eric, TAVERNIER Vincent, EXTIER Sabrina, RIVOALLAND Mireille, HUITOREL Ronan, KERFERS Jocelyne, DEL COLLE Claudie, LORVELLEC Daniel, OLLIVIER Martine, LE DREN Henri, MINI Anne, RAOUL Jacques, COLLEAU Valéry, LE CAM Gilles, LARUE Karine, COUCHEVELLOU Stéphane, TREUSSARD Mickaël

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la liste des personnes désignées ci-dessus pour la réalisation de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) par le directeur des finances publiques.

Nombre de membres en exercice : 15 - Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15 Votes : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Le Maire,

MAIRIE de PLEVIN 22340

Caractère exécutoire certifié par transmission de la présente délibération à la Préfecture de SAINT-BRIEUC le 21/05/2026 et affichage en mairie le 21/05/2026.